

L'EXPOSITION DES ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL

Au carrefour de l'Europe commerciale

François-Charles Briansiaux (1769-1825)

*Négociant et banquier lillois
de la Révolution et de l'Empire*

du 17 février au 15 septembre 2011

c'est d'abord la mise en valeur du principal fonds d'archives privées d'un négociant et banquier de la Révolution et de l'Empire, François-Charles Briansiaux.

Le fonds Briansiaux, coté 3 AQ, représente plus de 400 cartons et registres, déposés par ses descendants directs en 1949, soit près de 150 mètres linéaires de correspondances, de registres de comptabilité, de factures et de papiers familiaux qui restituent toute l'activité d'un des principaux négociants lillois des années 1790 à 1825, mais aussi l'intimité d'un mari attentif et d'un père aimant.

Issu d'une famille d'armateurs dunkerquois ruinée par la Guerre de Sept Ans mais anoblie par Louis XV, il s'installe à Lille en 1792 et fonde une maison de commerce appelée à devenir la première de la place en 1810.

En quelques années, il met sur pied un réseau de plus de 3 000 correspondants à travers l'Europe et devient l'intermédiaire privilégié des manieurs d'argent de Paris, Anvers ou Amsterdam.

Négociant mais aussi assureur maritime et banquier, Briansiaux est un grand notable du début du XIXe siècle. Il siège au tribunal de Commerce, à la Chambre de Commerce et au Conseil municipal de Lille. Il est enfin propriétaire du grand domaine foncier de Saint-Augustin, dans le Pas-de-Calais (ancienne abbaye de Thérouanne).

Des tableaux prêtés par ses descendants permettent de partir à la rencontre de ses ancêtres et des membres de sa famille élargie. C'est alors toute l'histoire industrielle de Lille, Roubaix et Tourcoing du XIXe siècle qui défile sous nos yeux, avec les Scrive, les Desrousseaux, les Le Blan, les Ovigneur ou les Plouvier.

L'exposition Briansiaux est enfin l'occasion unique de voir de visu le mètre-étalon fabriqué en platine et conservé depuis 1799 dans « l'Armoire de fer » des Archives nationales. Il n'en sort que très exceptionnellement et se trouve présenté publiquement pour la première fois en dehors de Paris.

Au carrefour de l'Europe commerciale

François-Charles Briansiaux (1769-1825)
Négociant et banquier lillois
de la Révolution et de l'Empire

Une exposition des Archives Nationales du Monde du travail
Ministère de la Culture et de la Communication
du 17 février au 15 septembre 2011

Renseignements pratiques :

ANMT - 78, bld du général Leclerc - 59 100 Roubaix

Entrée de l'exposition Rond-Point de l'Europe - Métro Eurotéléport

Ouverture du lundi au vendredi de 13h à 17h

Entrée plein tarif : 6 euros ; entrée demi-tarif : 3 euros ; gratuités

CONTACT ANMT :

françoise.bosman@culture.gouv.fr

PLAN DE L'EXPOSITION

François-Charles Briansiaux, un inconnu dont on sait (presque) tout.

- 1 - Papiers de famille.
- 2 - L'achat et la vente des denrées.
- 3 - Le transport des marchandises.
- 4 - La course en mer, les navires corsaires et les colonies.
- 5 - Les affaires commerciales.
- 6 - L'État national en départements.
- 7 - La vie quotidienne des Briansiaux.

Annexes :

Glossaire
Bibliographie

Commissariat de l'exposition :

Matthieu de Oliveira, maître de conférences en histoire contemporaine
Université de Lille Nord de France-Lille 3, CNRS UMR 8529 IRHiS.

Programmation et recherches d'archives :

Françoise Bosman, conservateur général, directrice du Service Archives nationales du monde du travail (ANMT), service à compétence nationale du Ministère de la Culture et de la Communication, avec le concours du service ANMT :

- Cédric Pichoff, secrétaire général
- Gersende Piernas, adjointe scientifique du service, chargée des programmes de numérisation
- Mario Bièvre, René Brumain et Olivier Hardy, magasiniers
- Coralie Razous, stagiaire en 2010.

Rédaction des textes :

Françoise Bosman et Matthieu de Oliveira.

Conception graphique et scénographie :

Cédric Guerlus - Going design
51, rue des Arts - 59100 Roubaix
03 20 655 924 - 06 77 857 857

Prêteurs :

Famille Bigo (Loos et Lille)
Famille Descamps (Nantes)
Me Éric Plouvier, avocat à la Cour (Paris)
Service Archives nationales (site de Paris)
Archives départementales du Nord
Archives départementales du Pas-de-Calais
Numis-club du Nord (Association numismatique de Lille)
Direction du Patrimoine de la Ville de Lille
Association Mémoire d'Hellemmes

Au-delà de la présentation des pièces proposées, l'exposition est l'occasion d'un « jeu de piste ». Chaque séquence livre des indices destinés à mieux connaître François-Charles Briensiaux et permettant de répondre aux questions posées. Les réponses se trouvent à la fin du livret de visite, dans une enveloppe cachetée et dans la dernière salle de l'exposition, un grand mur blanc permet à chacun d'exprimer son opinion sur la personnalité et le parcours de Briensiaux.

Alors, jouez le jeu !

FRANÇOIS-CHARLES BRIANSIAUX, UN INCONNU DONT ON SAIT (PRESQUE) TOUT

Né en 1769 à Dunkerque, la même année que Napoléon Bonaparte, François-Charles Briansiaux est le dernier-né de Philippe-Jacques Briansiaux de Milleville et de son épouse Florence Françoise Joseph Viguereux. Le couple a eu huit enfants au total, mais seul deux ont atteint l'âge adulte, son frère Mathieu-Joseph, de onze ans son aîné, et lui.

Parce qu'il est le petit dernier de la branche cadette de la famille, François-Charles comprend vite que son avenir n'est pas auprès des siens. Les événements du début de la Révolution accélèrent la prise de conscience du jeune homme, âgé de 20 ans lors de la prise de la Bastille. Il porte alors son choix sur la place de Lille, où il fait figure d'homme neuf.

Le choix s'avère des plus judicieux. Lille peut en effet se prévaloir de plusieurs atouts puisqu'il s'agit tout d'abord d'une place à la fois industrielle, commerciale et financière : elle contrôle directement ou indirectement la production textile de Roubaix, Tourcoing ou encore Armentières et ses négociants entretiennent des liens étroits avec Paris. Elle est également la principale et la plus peuplée des villes du département du Nord dont elle devient la préfecture en 1803. Lille est enfin la dernière grande ville française avant la frontière. La conquête puis la départementalisation de la Belgique repoussent bientôt les limites du territoire sous contrôle français vers le nord et l'annexion de la Hollande et de l'extrême nord de l'Allemagne en 1810 ne font que renforcer cet état de fait. Située en quelque sorte à mi-chemin entre Paris et les places commerciales et financières progressivement passées sous autorité française, Lille est ainsi un carrefour de l'Europe négociante.

Briansiaux y fonde une maison de commerce qui porte son nom, d'abord spécialisée dans les productions locales (huile, lin, savon, tabac ...) avant d'étendre ses activités. Sa croissance exceptionnelle est inséparable du contexte spécifique de la Révolution et de l'Empire : entre son installation à Lille et le début du Consulat en 1799 (il a alors 31 ans), son capital social passe de 4 000 à plus de 270 000 livres tournois ; sous l'Empire, il est considéré comme le principal négociant de la place de Lille, disposant d'une fortune en capital estimé à 600 000 F, lui-même évaluant son « capital » commercial à près de 750 000 F et son actif total à près d'1,3 million en 1811. La quarantaine atteinte, Briansiaux est désormais un notable, membre du Tribunal et de la Chambre de commerce, bientôt du Conseil municipal de la ville. Il est enfin le propriétaire d'un vaste patrimoine foncier. Sans descendance masculine, sa maison de commerce ne lui survit. Il meurt à 56 ans en 1825, au tout début du règne de Charles X, le dernier frère de Louis XVI.

Attentif au monde qui l'entoure, rigoureux dans ses choix, prudent jusqu'à l'excès, ayant fréquemment deux fers au feu, souvent cassant, retors parfois, Briansiaux est représentatif de ces manieurs d'argent qui ont su profiter de la Révolution pour s'enrichir et s'élever socialement, donnant naissance aux grands notables de la première moitié du XIXe siècle. Pour Jean-Pierre Hirsch qui reste l'un de ses meilleurs connaisseurs, « plus qu'un aventurier ou qu'un parvenu, il fut l'artisan d'un déplacement et d'un recommencement ».

Cette connaissance approfondie du personnage, de ses affaires et pour partie de sa psychologie s'explique avant tout par le fait que François-Charles Briansiaux ait laissé l'un des plus beaux fonds d'archives privées. Sur la période de la Révolution et de l'Empire comme dans le domaine du négoce, mais aussi de l'assurance maritime ou encore du maniement privé des espèces comme du papier commercial, peu de fonds sont aussi riches.

Au terme d'une nouvelle campagne de reconditionnement et de réintégration de l'ensemble des pièces un temps disséminées, le fonds dispose aujourd'hui d'un inventaire intégralement refondu. Les archives Briansiaux, ce sont 402 cartons et registres, soit près de 150 mètres linéaires de documents, et pour celui qui est prêt à s'y plonger, un océan de papiers, avec ses déferlantes de correspondances et ses hauts fonds de registres, mais surtout ses trésors enfouis. C'est tout cela que cette exposition se propose de vous faire connaître.

I - PAPIERS DE FAMILLE

Originaires de Gravelines, les Briansiaux s'installent au début du XVIII^e siècle à Dunkerque. Le port de la Mer du Nord vit essentiellement de la pêche et, en temps de guerre, de la course, deux activités auxquelles les Briansiaux participent activement. Disposant d'une aisance matérielle certaine, ils aspirent à un anoblissement. En attendant, Jean-Louis Briansiaux achète en 1759 le « fief et seigneurie vicomtière de Nomain ». Devenu Monsieur de Milleville en 1765, il choisit ses armes et s'inspire très directement de celles du plus prestigieux des Dunkerquois, le corsaire Jean Bart, lui aussi anobli - par Louis XIV - en 1694. Au-delà de l'hommage, cette proximité s'explique par les liens de parenté qui unissent les deux familles : Philippe-Jacques Briansiaux a épousé en 1756 une cousine de la petite-fille du corsaire qui devient en 1785 son unique héritière.

Installé à Lille, François-Charles Briansiaux ne rompt jamais tout à fait les liens avec ses proches demeurés dans le port de la Mer du Nord. Mais si sa première épouse est la fille d'un armateur dunkerquois, son second mariage avec la veuve d'un négociant bruxellois reflète la réorientation de ses alliances comme de ses affaires.

Fortune faite, Briansiaux entend jouir du prestige associé à la qualité de « propriétaire » foncier : il achète la ferme de Carnoy et surtout le vaste domaine de Saint-Augustin. C'est dans ce domaine que s'installe sa fille Adeline et qu'elle fait bâtir une maison pour y passer ses dernières années, là enfin qu'elle décède en 1883. Mariée en 1837 au comte de Montbrun, fils du général d'Empire tué à la Moskowa, elle a donné naissance à trois enfants. Les descendants directs du négociant et banquier lillois quittent alors le Nord pour faire souche à Paris puis dans le Sud-Ouest de la France.

Faute de transmettre son nom de jeune fille, Adeline passe le témoin une autre branche de la famille en léguant à sa cousine la bague héritée de Jean Bart. Le nom de Briansiaux n'est en effet plus porté que par les descendants du frère aîné de François-Charles. Tout au long du XIX^e siècle, ils s'allient à tout ce Lille, Roubaix, Tourcoing et les environs comptent de grands bourgeois et de capitaines d'industrie : les Scrive, les Desrousseaux, les Le Blan, les Ovigneur et les Plouvier qui tous se réclament de Briansiaux de Milleville et entretiennent son souvenir, aujourd'hui comme hier.



II - L'ACHAT ET LA VENTE DES DENREES

Briansiaux est avant tout un négociant. Il ne fabrique rien, il ne fait qu'acheter certaines marchandises qui lui sont proposées par des fournisseurs et correspondants, plus ou moins lointains, pour ensuite les vendre à ses clients locaux ou les réexpédier au loin. A chaque opération, il perçoit une somme proportionnelle au montant total de la transaction, ce qui fait de lui un « commissionnaire ».

On est avant tout frappé par l'extraordinaire diversité des marchandises qu'il commercialise. Lui qui est à l'origine un négociant en produits locaux (huile, lin enfin et surtout tabac), en vient progressivement à proposer tout ce dont on pourrait possiblement avoir besoin, jusqu'à devenir négociant en denrées coloniales. On le voit acheter et vendre du savon, de la toile blanche, du seigle ou encore du vin, mais aussi des raisins de Corinthe, du café « Bourbon », du sucre « Havane blanc », du coton « Géorgie courte soye », de l'amidon et même des chaussures pour femme.

Il est parfois nécessaire, pour mieux connaître un marché ou établir un contact direct avec de futurs fournisseurs et/ou clients, de se déplacer jusqu'à eux. On voit ainsi certains négociants entamer une tournée au long cours à travers les places commerciales d'une région. De la même façon, au moment d'entrer en affaires avec un négociant que l'on connaît de réputation mais qui n'a jamais entendu parler de soi, il est de coutume de lui permettre de prendre des renseignements auprès de certains de ses collègues. En plus de lui exposer la nature et les conditions des opérations projetées, on indique ainsi les noms de négociants toujours « honorablement connus » avec lesquels on est déjà en affaires et qui servent en quelque sorte de caution. Ces informations servent également à donner un rapide aperçu de ses contacts : plus la position de ces derniers sur une place est reconnue, plus sa propre situation s'en trouve renforcée. Faute de toujours rencontrer directement ses interlocuteurs, c'est donc la recommandation qui fonde la confiance, en application du principe bien connu qui veut que « les amis de mes amis sont mes amis ».

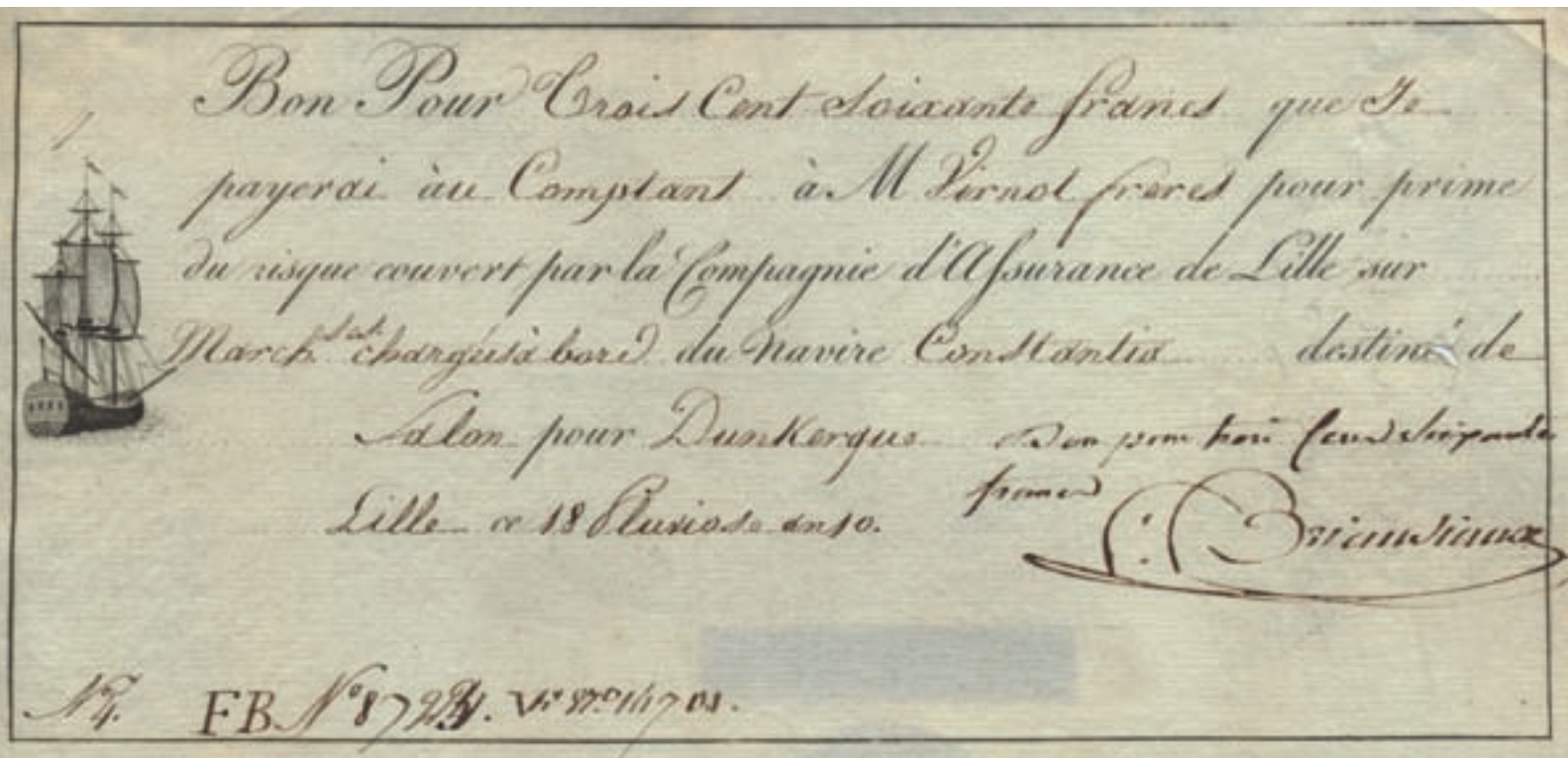


III - LE TRANSPORT DES MARCHANDISES

Pour se faire livrer comme pour mettre à la disposition de ses clients les marchandises qu'il négocie, Briansiaux recourt aux services de sociétés spécialisées, les maisons de roulage. Ces dernières transportent le fret qui leur est confié par la route et parfois par voie d'eau. La mer, devenue peu sûre par la guerre, impose en effet de longs trajets terrestres.

Confîées au voiturier les marchandises passent sous sa responsabilité lors de la signature de la lettre de voiture (on parle également de lettre de roulage). Dûment datée, celle-ci porte les noms et adresses des expéditeurs, rouliers et destinataires, ainsi que les marques et numéros des objets transportés, inscrits en marge ; elle précise surtout la nature, la quantité et parfois la valeur des articles transportés. L'une des principales causes de litiges reste le temps de transport. En dépit des progrès constatés au cours de ces années, le roulage s'avère encore extrêmement lent et relativement coûteux. Sous l'Empire, on voit se développer le roulage accéléré qui, en voyageant de nuit et en utilisant des relais fréquents, peut parcourir jusqu'à 80 km par jour. Quant aux prix pratiqués, ils demeurent encore élevés : le transport d'un quintal de marchandises de Lille à Paris coûte 7 F en 1789, 8 F en 1798, 5,50 F en 1805 et 9 F en 1810.

Pour éviter toute mauvaise surprise, le mieux est encore de souscrire une assurance, surtout s'il l'on opte pour le transport maritime. Bien souvent réduit au cabotage, celui-ci demeure dangereux et apparaît pour partie impossible en raison du blocus mis en place par la flotte anglaise dès le début des hostilités en 1792. En fondant dès janvier 1802 la Compagnie d'assurances de Lille, Briansiaux investit un secteur d'activité que bien peu lui contestent tant les risques sont importants. Mais lorsque la Paix d'Amiens est signée, le 25 mars suivant, il apparaît comme un précurseur et se trouve en position de force.



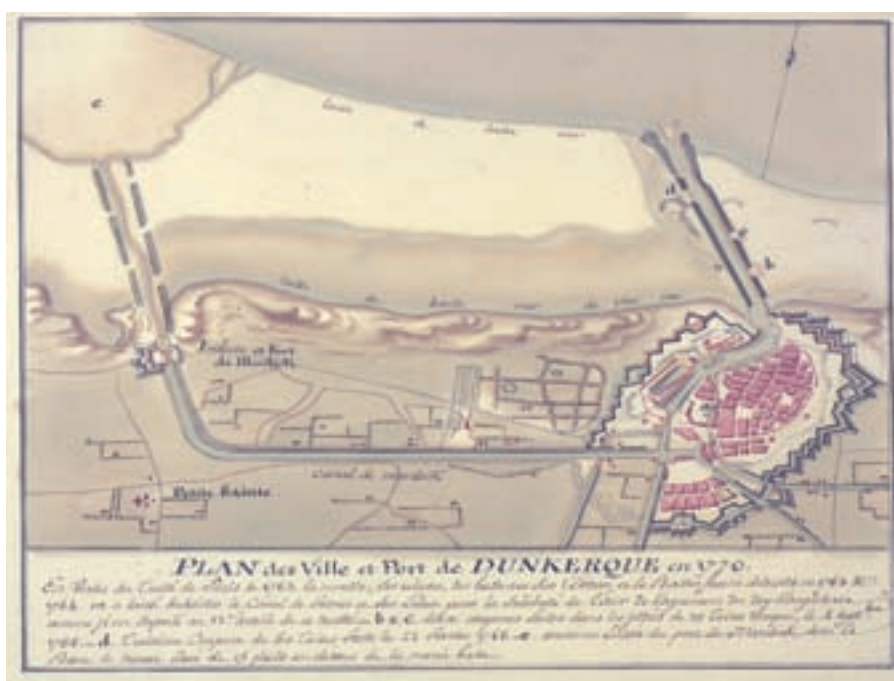
IV - LA COURSE EN MER, LES NAVIRES CORSAIRES ET LES COLONIES

Chacun vous le dira à Dunkerque, un corsaire n'a rien à voir avec un pirate. Si le second n'est qu'un brigand des mers, sans foi ni loi, qui risque – et mérite – la pendaison pour ses actes, le premier agit au nom et au profit de son souverain qui lui a délivré une lettre de marque ou de course. Le principal corsaire dunkerquois est sans conteste Jean Bart (1650-1702), qui se met au service de Louis XIV dès 1672. Ses succès lui valent d'être fait chevalier de Saint-Louis des mains même du Roi-Soleil (1694) puis promu chef d'escadre (1697). On connaît la nature des liens qui unissent les Bart aux Briensiaux et l'on sait combien ces derniers sont fiers de cette parenté dont le souvenir se perpétue dans la famille jusqu'à la fin du XIX^e siècle au moins.

Pendant la Guerre de Sept Ans (1756-1763), Jean-Louis Briensiaux arme directement ou indirectement 61 navires corsaires pour un total de 880 000 livres. Totalemment ruiné et dans l'espoir d'un soutien financier du roi, il fait rédiger un important mémoire récapitulatif de ses Armemens [...] ainsi que les détails des Comptes qu'il en a rendus aux Intéressés & en Justice. En récompense de ses sacrifices financiers, Louis XV l'anoblit et le décore de l'Ordre de Saint-Michel, et se considère dès lors comme quitte envers l'armateur qui ne cesse de demander réparations jusqu'à sa mort en 1793. Pendant toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire, à l'exception de la courte période de la Paix d'Amiens (1802), la course demeure une activité importante et rentable des marins de la Mer du Nord.

François-Charles Briensiaux prend part à ce type d'opérations, mais lui préfère de beaucoup celle, moins risquée et presque aussi lucrative, d'assureur maritime. Ce n'est qu'avec le retour - même temporaire - de la paix en 1802 qu'il se fait armateur.

Si Dunkerque n'est pas, à l'instar de Nantes ou Bordeaux, un port négrier, il n'en demeure pas moins que le « bois d'ébène » fait figure de marchandise comme les autres, juste un peu plus sensible et sans doute plus rentable. Mais si l'esclavage est aboli par la Convention le 16 pluviôse an II (4 février 1794), il est bientôt rétabli par Bonaparte par la loi du 20 floréal an X (10 mai 1802) et ce n'est qu'en 1848 qu'il est définitivement abandonné, à l'initiative de Victor Schœlcher.



V - LES AFFAIRES COMMERCIALES

Si la Révolution n'a pas toujours été propice au négoce, en particulier lorsque les Montagnards assimilent « capitalistes » (au sens de détenteurs de capitaux) et « accapareurs », elle est aussi une formidable occasion d'enrichissement pour ceux qui sont prêts à prendre quelques risques.

Briansiaux est sans conteste de ceux là. Arrivé à Lille au lendemain du siège de la ville par les Autrichiens, du 29 septembre au 8 octobre 1792, il comprend que de la guerre, on peut tirer autre chose que de la gloire et c'est sans réelle surprise qu'on le retrouve préposé aux approvisionnements de siège en thermidor an II, au moment même où Robespierre est exécuté. La guerre, et la paix, sont d'ailleurs au cœur de l'abondante échange de correspondances dont il est le centre².

Comme d'autres, il a compris tout l'intérêt que présentent les assignats. Les bénéfices qu'il en tire lui servent sans doute à développer son négoce. Si la décennie 1790 est celle de la patience et de la prudence, l'essor commercial consécutif à l'avènement du Consulat lui ouvre des perspectives. Il saute le pas, diversifiant ses activités au financement d'opération de fourniture aux armées ou à l'armement de navires. Il élargit enfin ses horizons à l'Europe entière comme l'indique l'explosion du nombre de ses interlocuteurs.

Le succès de ses opérations met ensuite à sa disposition des liquidités qu'il convient de mobiliser au mieux. C'est ce qui justifie qu'il se livre bientôt à des opérations plus spécifiquement financières et qu'il glisse insensiblement vers un autre métier, celui de banquier. Devenu manieur d'or et d'argent, Briansiaux manipule au quotidien des espèces françaises et étrangères, anciennes et nouvelles. Il devient également un expert dans la négociation des lettres de change et autres effets de commerce qui font figure d'ancêtres des chèques.

Briansiaux dispose enfin d'une dernière corde à son arc, dont il se fait progressivement une spécialité. Fort de sa position de juge au tribunal de commerce de Lille, il parvient régulièrement à être choisi pour exercer les fonctions de syndic dans le cadre des faillites de ses collègues négociants.

Volontiers procédurier, il n'hésite pas à entamer des poursuites à l'encontre de ceux qui lui sont redevables ou qui se sont engagés envers lui. Il fait ainsi saisir les biens immobiliers de Denis et Degrave pour une dette qu'ils peinent à acquitter ou entre en litige avec la commune de Clarques pour l'usage d'un chemin vicinal. Mais on le voit également tenter de négocier avec le ministre des Finances une ristourne lorsque les exigences du fisc lui semblent exagérées.



VI - L'ÉTAT NATIONAL EN DEPARTEMENTS

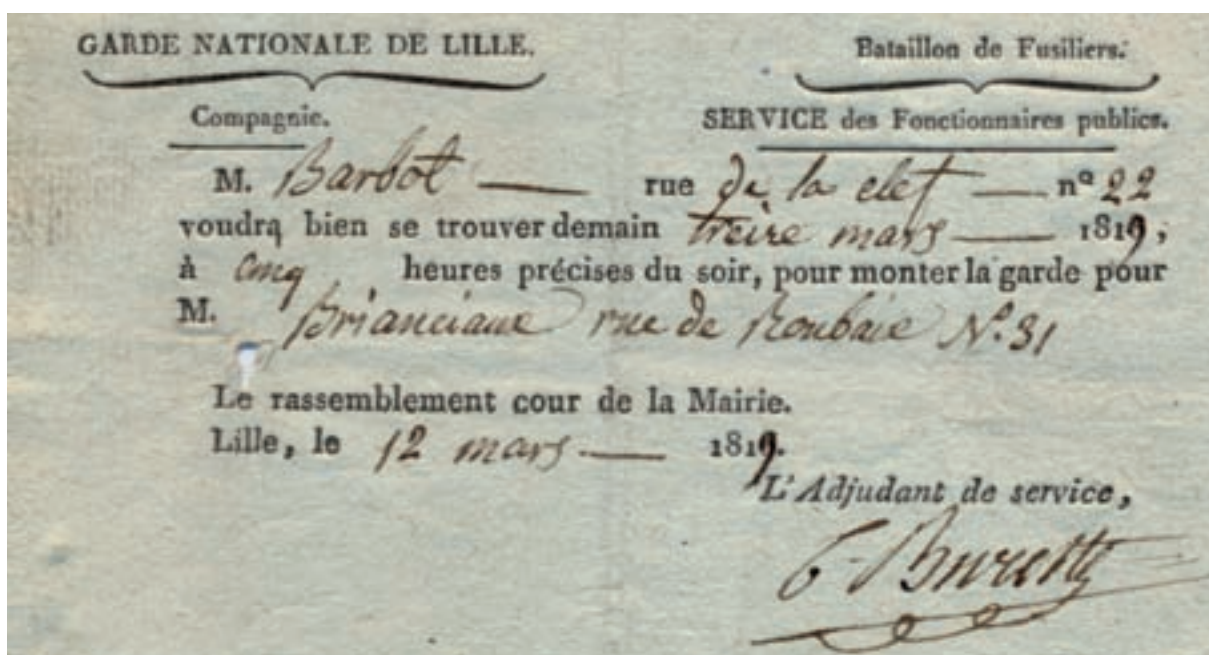
En dix ans à peine, c'est tout l'environnement territorial et administratif des Français qui se trouve bouleversé. En créant les départements, la Révolution veut rapprocher les citoyens de ceux qui sont en charge des affaires publiques ; avec Bonaparte apparaissent les préfets. Véritables dirigeants du département, ils ont l'œil à tout, de la création d'une nouvelle distillerie à la délivrance des passeports nécessaires pour se déplacer à l'intérieur du pays comme vers l'étranger.

La Révolution entreprend également de recomposer le temps et l'espace quotidien des Français en imposant un nouveau calendrier et le système métrique. En faisant du calendrier grégorien un vestige du passé, le premier introduit une rupture à la mesure de la secousse. Et le système métrique, s'il cohabite avec les anciens poids et mesures jusqu'au milieu du XIXe siècle, s'impose bientôt. Le mètre-étalon, les tableaux récapitulatifs et autres ouvrages spécialisés témoignent des efforts déployés pour l'acclimater dans la population.

La Révolution établit également un nouveau pacte fiscal entre la Nation et les citoyens. On voit ainsi apparaître entre 1790 et 1799 de nouvelles contributions directes, pensées comme librement consenties à l'inverse des impôts de l'Ancien Régime, subis. Foncière, personnelle, mobilière ou encore portant sur les « portes et fenêtres », elles pèsent avant tout sur la propriété et le train de vie des contribuables ; conservées jusqu'en 1914, elles seront bientôt surnommées les « quatre vieilles ».

Les troubles politiques et la guerre continuelle ne permettent cependant pas d'améliorer durablement la situation financière. La dette continue de peser sur les comptes et le Directoire trouve en 1796 une solution de circonstance : en « consolidant » le tiers de sa dette, il procède de fait à la « banqueroute des deux-tiers » restants et ruine l'ensemble des rentiers qui avaient prêté de l'argent à l'État.

La période est également propice à l'affirmation des notables qui accèdent aux fonctions publiques. Négociant reconnu à défaut d'être toujours apprécié de ses pairs, Briensiaux conforte sa position sociale au cours de la première décennie du XIXe siècle. Membre de la Chambre de commerce et juge au Tribunal de commerce de Lille, il en exerce la présidence plusieurs années et accède au conseil municipal de la ville en 1810. Il est enfin membre de la garde nationale, même s'il se fait remplacer à l'occasion.



VII - LA VIE QUOTIDIENNE DES BRIANSIAUX

C'est l'une des grandes richesses du fonds Briansiaux que d'offrir un aperçu de sa vie quotidienne. On peut pour commencer le suivre à la trace d'une rue à l'autre de ce Vieux-Lille qu'il semble ne jamais vouloir quitter. Mais il faut pour cela mobiliser une source indirecte : c'est en listant les adresses portées sur les lettres qui lui sont destinées qu'on découvre qu'il a - encore - déménagé, pour parfois revenir à son point de départ. Il est ainsi domicilié :

- Rue des Malades en 1793
- Rue Saint-Maurice en 1795 (bientôt débaptisée et renommée Rue de Roubaix)
- Rue de Roubaix en 1805
- Rue d'Angleterre en 1806
- Rue des Jardins en 1809
- Rue du Vieux-Faubourg en 1810
- Rue Saint-Maurice (de nouveau) en 1813
- Rue de Roubaix (de nouveau) en 1816
- Rue du Vieux-Faubourg (de nouveau) en 1818.

Quelques factures nous permettent d'entrevoir son intimité, d'apercevoir des bribes de ce que les historiens appellent la « culture matérielle ». On apprend ainsi qu'il fait ainsi régulièrement nettoyer ses vitres, ce qui lui assure de profiter autant que possible de la lumière du jour à une époque où elle est la principale source d'éclairage ; de même, il recourt aux services d'un professionnel pour procéder aux « peintures de façade et des pièces de la grande maison rue du Vieux Faubourg à Lille ».

Et cette « grande maison » possède sans doute une remise et une écurie assez vastes pour y installer les voitures et les chevaux qui lui permettent de se déplacer quotidiennement. C'est également par l'intermédiaire de quelques lettres que l'on prend conscience du train de vie d'un membre de la Chambre de commerce, du Tribunal de commerce et du Conseil municipal, d'un grand notable en somme.

